



LOTTINGHEN

**PLAN
REGLEMENTAIRE
D17
SUP- IOD**

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
LOTTINGHEN

BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale
Région d'activités, d'habitat et de développement durable

ARRET DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019
(séance d'élaboration prévue par l'article L.153-15 du Code de l'Urbanisme)
APPROBATION : le 14 novembre 2019



SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

Servitudes de passage

- I4 - Réseau électrique aérienne
- PT3 - Réseaux de télécommunication

Servitudes d'abond ou de voisinage

- INT1 - Cimetière
- INT1 - Périmètre de protection

Servitudes d'alignement

- EL7 - servitude d'alignement routes nationales, départementales ou communales
- //// Tracé de voie
- T1 - Zone de protection

Servitudes de classement et de protection

- Installation sportive
- Récepteur
- PT1 - Centre de réception
- Emetteur ou récepteur
- PT2 - zone de protection

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

- AD - Surface soumise à autorisation de défrichement
- Itinéraire cyclotouristique
- EP - Edifice à valeur patrimoniale
- ZNIEFF I
- Natura 2000
- ZSC Zone de Spécialité de Conservation

Habillage du cadastre

- Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
- Bâtiments
- Parcelle
- Voie ferrée
- Eau (Rivière, fleuve, plan d'eau)
- Surface en eau
- Terrain de Sport
- Limite de commune

0 50 100 200 300 400 500 Mètres

Source : ©IGN cadastre 2019, ©IGN - BD Parcellaire® 2018, ©DTM 62 2016, ©DREAL Nord-Pas de Calais, ©CCO 2019